

65 personnes se sont déplacées il y a 6 semaines pour s'opposer à la poursuite de l'XP.

Le SNCTA prend acte de ces votes mais refuse de laisser une minorité décider pour la salle de contrôle.

En ce sens, nous refusons clairement de remettre au vote l'arrêt de l'XP comme demandé par l'UNSA-ICNA.

Le temps n'est plus à se trouver des excuses pour s'opposer aux choix des personnels.



La démocratie, ce n'est pas demander à refaire le vote tant que le résultat ne convient pas.

Le SNCTA prendra encore une fois ses responsabilités en refusant de remettre sur la table une question déjà tranchée par salle.

Nous appelons donc l'UNSA à nous rejoindre sur une consultation claire et simple :

- le TDS XP amendé 1 (sur proposition du SNCTA)
- Le TDS XP amendé 2 (sur proposition de l'UNSA-ICNA)